

Présidence de la République

PROMOTION SPÉCIALE DE RECONNAISSANCE AUX HARKIS ET À LEURS FAMILLES

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 13 juillet 2026
portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur
en faveur des mutilés de guerre

NOR : ARMM2616230D

Ministère des armées et des anciens combattants

Par décret du Président de la République en date du 13 juillet 2026, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et des anciens combattants et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 18 juin 2026 portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de guerre, déportés résistants et prisonniers du Viêt-Minh dont les noms suivent, titulaires d'une pension militaire d'invalidité à titre définitif, sont promus ou nommés pour prendre rang à compter de la date de leur réception :

Au grade d'officier

Avec traitement

(Article R. 42 du code de la Légion d'honneur,
de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite)

MUTILÉ DE GUERRE

Guerre d'Algérie

Labandji (Merzak), aviateur. Chevalier du 9 mars 2017.

Sans traitement

(Article R. 43 du code de la Légion d'honneur,
de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite)

MUTILÉ DE GUERRE

Guerre d'Algérie

Gasmi (Belgacem), harki. Chevalier du 11 novembre 2012.

Au grade de chevalier

Avec traitement

(Article R. 42 du code de la Légion d'honneur,
de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite)

MUTILÉS DE GUERRE

Guerre d'Algérie

Abdi (Mohamed), harki. Médaille militaire du 11 novembre 2025.

Gouas (Haoues), harki. Médaille militaire du 11 novembre 2025.

Messaoudi (Mustapha), harki. Médaille militaire du 11 novembre 2025.